

LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 25 mars 2015

CTL du 24 mars 2015

COMPTE - RENDU

Dans la continuité du CHSCT du 19 mars 2015 , ce CTL avait comme seul ordre du jour **les travaux liés à l'arrivée de la Paierie départementale sur le site de Pierre MENDEZ - FRANCE**

Il n'y a eu aucune déclaration liminaire de la part des organisations syndicales.

Il s'agissait avant tout d'examiner le résultat des appels d'offre dont la commission d'attribution des lots s'était tenue la veille. Après consultation et rapport de M. BABY (maître d'œuvre) les lots ont été attribués de la manière suivante :

LOT	Travaux	Entreprise	Estimation	Coût réel
1	Démolition, cloisons, faux plafond, chape	VIDAL	10.564,80	9.480,00
2	Menuiserie bois intérieur	MARSEILLE	1.765,20	3.000,00 *
3	Menuiserie aluminium, occultation	DUMORTIER	7.092,00	6.420,00
4	Peinture, revêtement murs et sols	REVERDY	29.941,20	20.000,00
5	Electricité, courant faible	CASSAGNE	22.110,00	10.500,00
6	Sécurité et contrôle d'accès	CASSAGNE	4.560,00	3.425,00 *
	TOTAL		7 6.033,20	52.416,00

* Lot 2 : il s'agit d'un guichet d'accueil sur mesure qui justifie la majoration du coût estimé.

Lot 6 : L'offre est plus intéressante et l'entreprise propose un contrôle d'accès à partir de cartes autonomes en lieu et place d'un digicode.

A ces travaux s'ajoutent les honoraires de l'architecte. Les frais de déménagement pour 16.000 €, dont la moitié pourraient être prise en charge par la délégation interrégionale sur les crédits de 3em niveau. Une partie de l'aspect sécurité sera financée sur les crédits du CHSCT.

Sur un coût global estimé à l'origine à 95.000 €, il reste une marge de manœuvre de plus de 23,000 € à utiliser exclusivement sur le site de MENDES- FRANCE

./..

La mise en place d'un nouveau gestionnaire de file d'attente a fait l'objet d'une longue présentation, avec deux choix possibles : soit un système libre service difficile à mettre en place, les expériences en cours sont peu concluantes, soit une gestion par l'agent d'accueil avec la présence d'une deuxième personne lors des périodes d'affluence. Un groupe de travail se réunira pour étudier les différentes options.

D'autres sujets ont été abordés :

Suite aux propos du Directeur indiquant le peu d'opérations de caisse à la Paierie départementale, les représentants de **FO DGFIP** ont demandé d'en préciser le nombre. M. MAIZY n'a pas pu nous les communiquer.

Ensuite, concernant les peintures, **FO DGFIP** a constaté la préconisation de peintures glycérophtaliques qui sont particulièrement nocives, du fait de la forte présence de solvants. Le Directeur en a convenu, une fiche produit sera mise à notre disposition. Nous avons demandé également, quels coloris seront utilisés, certains choix ayant été laissés au soin de l'architecte. En toutes hypothèses, des teintes claires et neutres seront privilégiées.

A la demande des organisations syndicales, le nettoyage des vitres du site Pierre Mendès France doit rapidement être réalisé. Celui - ci n'a pas été effectué depuis au moins 4 ans. Une suite favorable devrait être donnée. Par ailleurs, après les mouches, ce sont les souris qui ont investi les lieux, pour l'instant une solution rapide et efficace est difficile à mettre en place.

Nous sommes passé au vote, l'ensemble des organisations syndicale a voté pour.

Dans le cadre des **questions diverses** plusieurs sujets ont été évoqués :

Tout d'abord le marquage du parking rue MENDES - FRANCE, mais pour M. MAIZY ce n'est pas une priorité, les agents techniques au nombre de 2 étant sollicités sur d'autres postes. Les représentants de **FO DGFIP** ont demandé si le nombre de places était suffisant pour accueillir les agents de la Paierie. Cela ne devrait pas poser de problème, mais nous resterons vigilants.

Le problème du chauffage à l'Hôtel de Finances n'est pas encore résolu. Ce site étant considéré comme prioritaire au niveau régional, des crédits supplémentaires seront demandés.

Ensuite, **FO DGFIP** a demandé si les travaux nécessaires à la séparation entre le logement de fonction, qui sera mis en location, et les locaux de la Trésorerie de Mirepoix ont été effectués. Le Directeur a confirmé que le passage a été muré par la mairie. Le gain sur le bail s'élève à 4.000 €.

Compte tenu de la mise en place des nouveaux horaires d'ouverture au public, à compter du 23 mars, une réunion d'information des responsables des SIP et des plus grandes trésoreries se tiendra le jeudi 26 mars. Une signalétique provisoire doit être livrée d'ici la fin de la semaine. Par ailleurs, les agents de la Trésorerie de Saverdun ont souhaité changer de typologie, pour passer à 5 jours.

Un contact a également été pris avec la Poste pour la gestion des plis non distribués.

Le prochain CTL, destiné au budget et à la formation, est prévu pour la fin avril début mai.

Les représentants de *FO DGFIP*

Hélène ESQUIROL

Jean - Paul BERTRAND